

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2026-008

Date de convocation : 17/03/2026	Le 21 mars 2026 à 10h00 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, maire.
Membres : Afférents au conseil : 15 Présent : 14 Qui ont pris part à la délibération : 15	Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, BOURELLY Fabien, MONTAGNE Thomas, FERISE Xavier, BERTRAND Nicolas, LAMARCHE Aurélien et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, DE LUZE Laurence, MARTIN Nathalie, RÉAUX Angélique, LAURICELLA Béatrice, CHAMPLOY Marie-Dominique.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/03/2026	Etaient absents excusés : M. ARMANDO Frédéric (procuration à M. TCHOBDRENOVITCH) Etaient absents : SECRETARE DE SEANCE : Monsieur BOURELLY Fabien

OBJET : CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-1 et suivants,

Considérant que le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De fixer à 3 le nombre de postes d'adjoints au maire de la commune de Mirabeau.

Article 2 : Les adjoints seront élus par le conseil municipal lors de la présente séance, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

VOTE : UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Fabien BOURELLY

Le Maire,
Robert TCHOBDRENOVITCH

